

LOUISE WANG
COLLABORATRICE

FRANÇAIS, ANGLAIS, CHINOIS (MANDARIN)

LOUISE.WANG@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00

EXPERTISE —————

Louise Wang conseille et représente une clientèle privée et institutionnelle, suisse et internationale, dans le cadre de procédures devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Son expertise couvre le contentieux civil, pénal, financier et commercial.

DOMAINES D'ACTIVITÉ —————

Contentieux et Arbitrage

Contentieux civil et commercial · Insolvabilité et exécution forcée · Criminalité économique

EXPÉRIENCES —————

- Depuis 2026 : Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 2023 - 2025 : Avocate stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève
- 2022 : Auxiliaire de recherche et d'enseignement, Centre de Droit du Numérique, Université de Genève
- 2021 : Assistante juridique dans une Étude d'avocats à Genève
- 2020 - 2021 : Stagiaire académique, Département de droit pénal, Université de Genève
- 2020 : Stagiaire d'été dans une Étude d'avocats à Genève

FORMATION —————

- 2025 : Barreau de Genève
- 2023 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2023 : Master en droit, Universités de Genève et d'Utrecht (Pays-Bas)
- 2022 : Certificat de droit transnational, Université de Genève
- 2020 : Bachelor en droit, Université de Genève

ASSOCIATIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)

PUBLICATIONS —————

2023: « Cyberattaque et *ransomware* : risques juridiques à payer et assurabilité des rançons », Revue



suisse de droit des affaires et du marché financier 2023, p. 80 ss, (avec Yaniv Benhamou)